



LYSIAS

PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

SUJET L2

GRANDE FINALE DU 7 MARS 2018

Procureur de la République c/ Gaëlle DELEUZE

Cinquante trois virgule quatre. J'ai grossi de cinquante trois kilos et quatre cent grammes. Je suis Gaëlle DELEUZE, domiciliée au 42 rue Nicolas de Staël, 3^{ème} étage gauche. Une femme sans rien. En chiffres : 38 ans, 1 mètre 67 et 113,3 kilos. Célibataire, obèse et ruinée depuis trois mois, à peine.

J'aurais pu me droguer. Pas le budget. Me plonger dans des litres d'alcool. Pas le courage. Je mange. Beaucoup. Je mange énormément pour oublier ces trois derniers mois : le décès brutal de ma mère (une cochonnerie de cancer), la décision tout aussi brutale de mon conjoint de me quitter après sept ans de vie commune (une cochonnerie de 15 ans ma cadette), le dépôt de bilan de mon entreprise, la ruine, les amis qui disparaissent, l'administration fiscale qui apparaît et l'estime de soi qui reste à un niveau extrêmement bas...

Je n'ai plus rien, et moins que ça : on sonne à la porte. Ce sont les huissiers qui viennent saisir le mobilier et me signifier quelques dettes. Acculée.

Je n'ai plus rien. Ah, si, j'ai ce diagnostic qu'un médecin m'a livré il y a un mois : je suis schizophrène. C'est vrai, j'entends des voix. Parfois, cela comble mon sentiment de solitude. D'autres fois, la voix me donne des ordres. En tout état de cause, mon traitement m'ajoute de quoi manger : deux comprimés le matin, trois le midi et un le soir.

Je n'ai plus rien, même plus ma mère pour me faire remarquer que mes ovules ne seront bientôt plus efficaces. Et j'entends des enfants jouer dans la rue, devant ma porte. Un cauchemar.

Ma mère ? Je l'entends aussi ! Elle me parle ! Là, tout de suite ! Que dit-elle ? « *Gaëlle, prends le pot de fleurs accroché au balcon, jette-le sur cet enfant qui joue dans la rue. Tu ne donneras pas la vie, donne la mort !* ».

On s'amusait à dégommer les pigeons. « *Il y a un angle mort* », m'expliquait Rudy, « *si tu te mets bien derrière lui, cet ahuri ne te voit pas. Le pigeon n'a pas spécifiquement été conçu pour éviter les coups de pied dans le derrière* ».

L'idée c'est de coincer un pigeon au niveau d'une porte cochère, Rudy d'un côté et moi de l'autre. On l'enserme dans un mouvement de tenaille et hop ! On l'attrape. C'est pour s'amuser, une théorie pour s'amuser, parce qu'en réalité, on n'a jamais rien attrapé. On sait juste que cette porte cochère là, au numéro 42 de la rue Nicolas de Staël, c'est l'endroit idéal pour tenter le coup !

Et quand un con de pigeon essaie de s'échapper vers le trottoir, on lui court après et on s'en donne à cœur joie. Comme celui-là par exemple, qui clopine vers les voitures. « *Laisse-moi faire* » me crie Rudy, « *je vais l'avoir !* ».

Compte rendu de Monsieur Michel BRANT, officier de police judiciaire :

« *Paris, le 27 novembre 2017, 17h36.*

Sommes intervenus ce jour rue Nicolas de Staël avec l'équipe du SAMU. Avons constaté les blessures présentes sur la personne de Rudy BARRY, né le 24/04/2009 à Villers-Semeuse subséquentement à l'écroulement du garçon sur le trottoir, conséquentement à la chute d'un pot

de fleurs jeté du 3ème étage par Madame Gaëlle DELEUZE, qui a en partie atterri sur l'enfant : auriculaire de la main gauche cassé ».

Le petit doigt de Rudy Barry est plâtré, le trottoir balayé et Madame Deleuze poursuivie pour tentative de meurtre comme le prévoit l'article 121-4 du code pénal.

Par une plaidoirie aussi éloquente que juridiquement fondée et d'une durée maximale de dix minutes, vous défendrez en tant que procureur de la République les intérêts du Ministère Public au titre de l'article 221-1 du Code pénal et, en tant qu'avocat de la défense, ceux de Madame Gaëlle Deleuze.